



## Valeur des e-mail et des sms

Par **cruchovic**, le **26/07/2010** à **17:33**

Bonjour,

j'aurais voulu savoir si des e-mails et des sms constituent des preuves recevables en justice ?

Dans mon cas il s'agit de notre courtier qui nous assure que notre offre de prêt est accepté (et ce depuis 1 mois et de demi) avant de disparaître brutalement dans la nature (plus de réponses depuis 10 jours).

Nous avons appris par la suite que notre offre n'était finalement pas/plus acceptée par un autre intermédiaire mais plus grave qu'un document administratif avait été falsifié pour faciliter l'obtention du prêt !

Ayant pris nos dispositions vis à vis de plusieurs organismes sur ses recommandations : notre propriétaire, notre notaire, notre agence immobilière, que peut-on et doit-on faire ?

J'ai vraiment besoin d'aide car je ne sais pas par quel bout commencer !

PS : pour le moment le courtier en question ne sait pas encore que nous avons mis la main sur le document qu'il a falsifié.

L.